

Présentation

Le nombre d'établissements universitaires a augmenté au cours des années quatre-vingt-dix grâce au plan "Universités 2000" qui a permis, à partir de 1991, outre la création d'universités nouvelles, la multiplication d'antennes d'universités et d'IUT, ainsi que des écoles d'ingénieurs universitaires, localisées sur de nouveaux sites géographiques.

À la rentrée 2002, à la suite de fusions de plusieurs antennes universitaires, sont apparus les deux premiers Centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) à Albi et à Nîmes. De même, depuis la rentrée 2001, quatre écoles polytechniques universitaires, nées de la fusion de plusieurs écoles ou formations d'ingénieurs d'un même site, ont été rattachées aux universités d'Aix-Marseille I, de Lille I, de Tours et d'Orléans. Cette nouvelle tendance au regroupement des structures, après leur multiplication rapide durant les années 1990, correspond à une volonté de rationalisation de l'offre de formation sur le territoire et de création de structures visibles sur le plan international dans le domaine universitaire. En 2008, l'université de Strasbourg regroupe les universités de Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III.

En 2004, Paris IX a quitté le champ des universités et a désormais le statut de grand établissement. L'INP de Grenoble a pris ce statut en 2007. Le CUFR de Nîmes est devenu une université en 2007. Le nombre d'universités (y compris le CUFR d'Albi) en France métropolitaine et dans les DOM est désormais de 79. Les grands établissements sont au nombre de 10. Le nombre d'établissements ayant des classes STS a fortement progressé jusqu'en 2003. En 2004, il amorce une diminution qui se poursuit en 2005 en raison de l'évolution des lycées privés. Depuis 2006, ce nombre progresse : 49 établissements supplémentaires proposent des STS en 2008, soit + 2,3 %. Le nombre d'établissements ayant des CPGE augmente de 8 unités en 2008. Après une décennie de baisse ou de croissance modérée, le nombre d'écoles d'ingénieurs a progressé fortement en 2004 (+ 2,5 %) sous l'impulsion des écoles dépendantes des universités. En 2005, un contrecoup a été constaté (- 1,6 %), suivi d'une stabilisation en 2006. Depuis 2007, le nombre d'écoles d'ingénieurs diminue (- 3,8 % en 2008). Celui des écoles de commerce baisse de 1,9 % en 2008.

Malgré le reclassement de Paris IX, la centralisation des universités reste forte : 20 % d'entre elles sont situées en Île-de-France. De même, pour les écoles d'ingénieurs hors université, de commerce, les CPGE et les autres établissements, le poids de l'Île-de-France est compris entre 23 % et 27 %. Au contraire, les établissements ayant des classes STS, les IUT et, surtout, les écoles d'ingénieurs dépendantes des universités sont relativement plus nombreux en province (entre 84 % et 90 % de ces établissements sont situés en province).

Définitions

■ **Universités.** Les universités (établissements publics d'enseignement) sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université. Le PRES de Paris-Est n'est pas considéré comme une université.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble.

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur.

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 a créé un IUFM dans chaque académie. Établissements publics d'enseignement supérieur à caractère administratif, ils se sont substitués aux anciennes structures (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales d'apprentissage, centres de formation des professeurs de l'enseignement technique). En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique (IUFM non universitaires dans [1]).

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Il s'agit des établissements du second degré et du supérieur ayant des classes CPGE et STS.

■ **Écoles paramédicales et sociales.** On ne retient que les écoles recrutant au niveau du baccalauréat et au-delà.

■ **Autres écoles.** Elles forment un groupe non homogène. On y trouve les écoles vétérinaires, de journalisme, d'autres écoles supérieures dépendant d'autres ministères, etc.

■ **PRES.** Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

Sources

- MESR-DGESIP-DGRI-SIES.
- Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

[1] Évolution du nombre d'établissements et structures de l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

Type d'établissement ou de structure	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Universités (1)	80	80	80	82	82	81	81	81	81	79
IUT	103	104	112	112	113	114	114	114	114	115
IUFM universitaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27
IUFM non universitaires	28	28	30	30	30	30	30	30	30	3
Grands établissements	8	8	8	8	8	9	9	9	10	10
STS (2)	2 015	2 040	2 068	2 100	2 118	2 116	2 109	2 125	2 133	2 182
dont publiques	1 228	1 251	1 275	1 293	1 305	1 311	1 312	1 323	1 319	1 335
dont privées	787	790	793	807	811	805	797	802	814	847
CPGE (2)	407	403	403	403	405	406	407	406	414	422
dont publiques	311	309	311	312	314	315	317	318	324	331
dont privées	96	94	92	91	91	91	90	88	90	91
Écoles d'ingénieurs	245	241	243	243	244	250	246	247	240	231
dont publiques, dépendantes des universités	69	69	68	69	66	70	69	70	74	59
dont publiques, dépendantes des INP	21	21	19	20	20	21	21	21	11	10
dont publiques, dépendantes des UT	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2
dont publiques, indépendantes des universités	84	81	85	83	83	85	84	86	85	92
dont privées	68	67	68	68	72	71	69	67	68	68
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	224	230	234	225	228	227	223	219	210	206
Établissements universitaires privés	18	18	19	15	13	13	13	13	13	13
Écoles normales supérieures	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5
Écoles d'architecture	25	25	23	23	23	23	23	23	20	21
Écoles supérieures artistiques et culturelles	221	239	229	243	238	237	236	235	242	233
Écoles paramédicales hors université (3)	431	420	420	409	420	420	418	412	410	410
Écoles préparant aux fonctions sociales (3)	137	133	133	143	147	143	161	180	188	188
Autres écoles de spécialités diverses	202	197	212	219	221	222	217	212	206	198
dont écoles juridiques et administratives	50	60	64	64	61	62	57	58	56	52
dont écoles de journalisme et écoles littéraires	16	18	23	24	25	25	25	24	25	23
dont écoles vétérinaires	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

(1) Y compris à partir de 2002-2003, les deux CUFR de Albi et Nîmes. En 2007, le CUFR de Nîmes est devenu une université. Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Paris-Est, créé en 2008, n'est pas considéré comme une université. En 2008, l'université de Strasbourg regroupe les universités de Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III. (2) Établissements disposant de classes STS ou CPGE. Estimation en 1999-2000 pour les STS et CPGE agricoles. (3) Données 2007-2008 en 2008-2009.

[2] Nombre d'établissements et de structures de l'enseignement supérieur par académie en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Académies	Structures relevant des universités				IUFM hors université			Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	Écoles de commerce, gestion, comptabilité	Autres établissements
	Universités (1)	IUT	Écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	IUFM	STS	CPGE				
Aix-Marseille	4	3	3	1	92	16	5	11	73	
Amiens	1	3	-	1	63	9	4	4	31	
Besançon	1	2	1	1	48	9	2	4	17	
Bordeaux	5	6	6	1	98	12	7	19	58	
Caen	1	3	1	1	53	10	3	3	32	
Clermont-Ferrand	2	2	2	1	47	10	3	3	30	
Corse	1	1	-	1	6	2	-	2	3	
Dijon	1	3	3	1	57	11	2	5	33	
Grenoble	4	5	3	1	109	14	-	5	56	
Lille	6	8	3	1	123	25	12	8	99	
Limoges	1	1	1	1	30	4	2	3	19	
Lyon	4	6	2	1	121	20	11	18	109	
Montpellier	5	4	1	1	105	12	5	9	63	
Nancy-Metz	3	8	3	1	82	15	14	1	45	
Nantes	3	6	4	1	145	24	16	12	75	
Nice	2	2	2	1	53	12	4	6	28	
Orléans-Tours	2	6	2	1	79	10	3	3	29	
Poitiers	2	3	1	1	66	9	3	6	22	
Reims	1	2	1	1	53	8	2	11	17	
Rennes	4	8	5	1	128	22	15	6	84	
Rouen	2	3	1	1	65	13	4	2	25	
Strasbourg	2	5	6	1	57	13	2	2	39	
Toulouse	4	5	1	1	103	16	13	11	74	
Total province	61	95	52	23	1 783	296	132	154	1 061	
Paris	7	2	1	1	84	49	14	37	190	
Créteil	4	9	3	1	114	25	9	3	60	
Versailles	5	7	2	1	132	38	17	10	84	
Total Ile-de-France	16	18	6	3	330	112	40	50	334	
France métr.	77	113	58	26	2 113	408	172	204	1 395	
Guadeloupe	1	-	-	-	1	19	4	-	7	
Guyane	-	1	-	-	1	3	2	-	2	
Martinique	-	-	-	-	1	16	4	-	9	
La Réunion	1	1	1	1	-	31	4	-	8	
France métr. + DOM	79	115	59	27	3	2 182	422	172	206	1 421

(1) Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Paris-Est, créé en 2008, n'est pas considéré comme une université. En 2008, l'université de Strasbourg regroupe les universités de Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III.